



Élodie Victor

Barreau de Paris, France

« UN SILENCE ASSOURDISSANT »

Parcours universitaire et professionnel

Suite à l'obtention d'un master 2 en droit international à l'Université Paris 1 Panthéon–Sorbonne et la réalisation de stages au sein du Tribunal pénal international des Khmers Rouges au Cambodge et de la Cour pénale internationale aux Pays-Bas, j'exerce la profession d'avocat à Paris dans des contentieux liés aux droits de l'homme, notamment en droit des étrangers, droit d'asile et droit pénal.

Choix de la cause

Avocate en droit d'asile, je travaille avec l'Association ARDHIS qui a pour objet de faire reconnaître les droits au séjour et à l'asile des personnes homosexuelles et transsexuelles étrangères. J'ai donc eu l'occasion de me confronter à la procédure d'asile en France pour les personnes LGBT et la difficulté d'objectiviser leur récit et démontrer leur orientation sexuelle afin d'obtenir le statut de réfugié sur ce motif de persécution.

En avril 2017, j'ai été alertée par les médias internationaux sur la purge en cours à l'encontre des personnes LGBT en Tchétchénie. Mon attention a été attirée par le fait que les rescapés qui témoignent de ces crimes gardaient tous l'anonymat même lorsqu'ils avaient réussi à fuir leur pays. En outre, j'ai été particulièrement touchée par le courage de ce jeune journaliste, Ali Feruz, qui a été parmi les premiers à dénoncer cette purge au prix de sa liberté.

J'ai alors choisi de traiter de son histoire dans le cadre de ma plaidoirie afin de promouvoir la liberté d'expression et la protection des droits des personnes LGBT, ainsi qu'offrir une réflexion sur la procédure d'asile en France en raison de l'orientation sexuelle.

Résumé de la plaidoirie

Ali Feruz est journaliste pour le journal d'enquête indépendant russe *Novaïa Gazeta*. En avril 2017, il a été parmi les premiers à enquêter et publier plusieurs rapports dénonçant la purge à l'encontre des personnes LGBT dans la région semi-autonome russe de la Tchétchénie. La France a annoncé qu'elle accueillerait tous les demandeurs d'asile tchétchènes, sur ce motif de persécution, mais encore faut-il pour ceux-ci être en mesure de démontrer leur homosexualité en l'objectivant et en la verbalisant. Aujourd'hui, Ali Feruz est emprisonné pour violation des lois migratoires russes et risque d'être expulsé vers l'Ouzbékistan, son pays d'origine, où il craint pour sa vie. L'histoire et le courage d'Ali Feruz me permettent de promouvoir la liberté d'expression et la protection des droits des personnes LGBT ainsi qu'offrir une réflexion sur la procédure d'asile en France en raison de l'orientation sexuelle.

Contacts presse : Sophie Bruneau de la Salle et Fanny El Hajel Kaïd
02 31 06 06 47 - presse@memorial-caen.fr